

La dette des pays pauvres sera annulée

Partage international n° 52 - Décembre 1992

« *La dette des pays pauvres sera annulée...* »
(Partage international mai 1989)

La France a annulé la dette du Cameroun, du Congo, de la Côte-d'Ivoire et du Gabon. Un fonds a été créé afin de convertir cette dette en projets de développement au profit de ces pays. Ce fonds de développement doit être utilisé pour améliorer la situation économique et sociale des populations locales, ainsi que pour protéger l'environnement.

Thématiques : [politique](#), [Économie](#)

Rubrique : [Faits et prévisions](#) (Au fil des années, Partage international a régulièrement publié des articles soulignant les attentes de Maitreya, telles qu'elles ont été présentées par l'un de ses collaborateurs vivant à Londres au sein de la même communauté, à propos d'un certain nombre de changements politiques, sociaux, écologiques et spirituels devant se produire dans le monde. Périodiquement, Benjamin Creme et son Maître ont également partagé leur point de vue sur les développements à venir. Dans cette rubrique intitulée « Faits et Prévisions » notre rédaction analyse les nouvelles, les événements et les déclarations ayant un rapport avec ces prévisions et points de vue.)